

Société Civile Professionnelle
GARRIGUES & D. BALLUTEAUD
 HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
 54, rue Bayard - BP 20515
 31005 TOULOUSE CEDEX 6
 Tél : 05.61.29.85.85
 Fax : 05.61.29.07.77
 CREDIT AGRICOLE TOULOUSE
 Compte N°00500/18316885151/95
 RCS TOULOUSE 300 966 009

PROCES-VERBAL
de TENTATIVE d'EXPULSION

Le **DIX SEPT SEPTENBRE**
 DEUX MILLE SEPT

Références à Rappeler :

1500004/E11/NJ

Edité le 03.09.2007

Nous, Société Civile Professionnelle, Christian GARRIGUES - Didier BALLUTEAUD, Huissiers de Justice Associés, 54, Rue Bayard, 31005 TOULOUSE CEDEX 6, l'un d'eux soussigné,

A :

Monsieur **LABORIE André**
 2 rue de la Forge
 31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
 Et actuellement Maison d'Arrêt-250 avenue Beausoleil
 Mat 11773-Cellule 215
 82000 MONTAUBAN
Où étant et parlant comme il est dit en fin d'acte

Madame **LABORIE Suzette née PAGES**
 2 rue de la Forge
 31650 ST ORENS DE GAMEVILLE
Où étant et parlant comme il est dit en fin d'acte

A LA DEMANDE DE :

Madame **BABILE Suzette née D'ARAUJO**, né le 21 avril 1928 à FUMEL (47) demeurant 51 Chemin des Carmes à TOULOUSE (31400)

Elisant domicile en mon Etude,

EN VERTU d'Une ORDONNANCE de REFERE réputée contradictoire et en premier ressort rendue par Monsieur le Président du Tribunal d'INSTANCE de TOULOUSE en date du 01.06.2007

ASSISTE DE :

- La Sarl ABSO, Serrurier
- Monsieur DE COIGNAC Paul, Témoin
- Monsieur DUC Serge, Témoin

Après avoir délivré un commandement de quitter les lieux le 03.07.2007 et resté jusqu'à ce jour sans effet, Je me suis transporté à : ST ORENS DE GAMEVILLE (31650) 2 rue de la Forge

A l'effet de faire à nouveau sommation au sus nommé d'exécuter immédiatement et sans délai la décision ci-dessus mentionnée, et de vider les locaux occupés par lui à cette adresse.

CE A QUOI IL M'A ETE REPONDU

(voir feuille de récusé d'acte)

COUT ACTE (et 096-1080 du 12.12.1996)	
FIXES et 7	41,80
ENGAGEMENT RSUITES	
DEPLACEMENT	6,22
	48,02
% FAITAIRES	9,41
	9,15
	66,58
	1,72
	68,30

Interprétant cette réponse comme un refus de vider les lieux de sa personne et de ses biens, et devant son attitude, je me suis retiré afin de requérir la Force Publique en vue de procéder à son expulsion par la force. J'ai par conséquent, rédigé le présent PROCES VERBAL, pour servir et valoir ce que de droit.

Société Civile Professionnelle
C. GARRIGUES & D. BALLUTEAUD
Huissiers de Justice Associés
54, rue Bayard - BP 20515
31005 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05.61.29.85.85
Fax : 05.61.29.07.77
CREDIT AGRICOLE TOULOUSE
Compte N°00500/18316885151/95
RCS TOULOUSE 300 966 009

PROCES VERBAL de SIGNIFICATION
De TENTATIVE D'EXPULSION

(DEPOT A L'ETUDE- *personne physique*)

En date du DIX SEPT SEPTEMBRE
DEUX MILLE SEPT

Références :

1500004/PHE/

A LA DEMANDE DE mme BABILE Suzette née D'ARAUJO

SIGNIFIE A :

Monsieur André LABORIE
2, rue de la Forge
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

Cet acte a été remis par Huissier de Justice dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Arrivé sur les lieux, nous avons rencontré Monsieur André LABORIE qui nous déclare :

"J'ai fait appel à cette décision, et je refuse de quitter les lieux."

En conséquence, nous avons dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que ce droit.

COUT ACTE
(Décret 096-1080 du 12.12.1996)

DROITS FIXES	
Article 6	41,80
DROIT D'ENGAGEMENT DE POURSUITES	
Article 13	
FRAIS DE DEPLACEMENT	
Article 18	6,22
HT	48,02
TVA 19,60%	9,41
TAXE FORFAITAIRE	
Article 20	9,15
LETTRE	
Article 20	0,86
Débours	
TTC	67,44

La copie du présent acte comporte feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Ch. GARRIGUES



Société Civile Professionnelle
C. GARRIGUES & D. BALLUTEAUD
Huissiers de Justice Associés
54, rue Bayard - BP 20515
31005 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05.61.29.85.85
Fax : 05.61.29.07.77
CREDIT AGRICOLE TOULOUSE
Compte N°00500/18316885151/95
RCS TOULOUSE 300 966 009

PROCES VERBAL de SIGNIFICATION
de PV DE TENTATIVE D'EXPULSION

(REMISE A DOMICILE)

En date du DIX SEPT SEPTEMBRE
DEUX MILLE SEPT

Références :

1500004/PH2/1

A LA DEMANDE DE Madame BABILE Suzette née D'ARAUJO

SIGNIFIE A Madame LABORIE Suzette née PAGES
2 rue de la Forge
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

Cet acte a été remis par Huissier de Justice dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

- Au domicile du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants : confirmation par la personne présente au domicile
- La signification à la personne même du destinataire de l'acte s'avérant impossible pour les raisons suivantes :

Le destinataire était absent lors de notre passage

J'ai rencontré : M. André LABORIE
son époux
ainsi déclaré qui a accepté de recevoir la copie.

J'ai laissé copie de l'acte sous enveloppe fermée, ne comportant d'autres indications que d'un côté le nom et l'adresse du destinataire de l'acte, et de l'autre côté le sceau de mon Etude apposé sur la fermeture du pli.

Un avis de passage daté de ce jour, mentionnant la nature de l'acte, le nom du requérant et le nom de la personne ayant reçu la copie a été laissé au domicile du signifié.

La lettre prévue par l'article 658 du Nouveau Code de Procédure Civile contenant copie de l'acte de signification a été adressée le jour même ou au plus tard le premier jour ouvrable.

La copie du présent acte comporte 2 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Maître Christian GARRIGUES



COUT ACTE (Décret 096-1080 du 12.12.1996)	
DROITS FIXES	
Article 6	41,80
DROIT D'ENGAGEMENT DE POURSUITES	
Article 13	
FRAIS DE DEPLACEMENT	
Article 18	6,22
HT	48,02
TVA 19,60%	9,41
TAXE FORFAITAIRE	
Article 20	9,15
LETTRE	
Article 20	0,86
Débours	
TTC	67,44